

Modalités d'Inscription :

- **la maternelle aux écoles Les Nations**

Les parents désirant inscrire leurs enfants doivent au préalable s'assurer de l'âge requis par les écoles Les Nations pour les différents niveaux, à savoir :

entre 2 et 3 ans pour la petite section

- 4 ans au 31 décembre pour la Moyenne Section
- 5 ans au 31 décembre pour la Grande Section

La demande d'inscription doit être complétée et déposée avant la date limite fixée par l'administration.

La décision d'admission est prise, dans la limite des places disponibles, sur la base d'un test d'évaluation et d'un entretien avec les parents.

Un avis favorable d'admission n'est pas une inscription. Le candidat admis doit se soumettre, dans les délais prescrits, aux formalités d'inscription qui lui seront indiquées en temps utile.

- **Réinscription aux écoles les Nations :**

Les réinscriptions sont ouvertes entre le 1er Mai et le 30 juin de chaque année, Les parents sont appelés à confirmer la réinscription de leurs enfants avant le 30 juin.

- **Frais de scolarité :**

Les frais de scolarité doivent être réglés au début de chaque mois ou de chaque trimestre. Le non acquittement des droits entraîne la non délivrance du certificat de scolarité et du dossier scolaire. **Après la lettre de rappel, en cas de non paiement, la direction de l'école applique le règlement de l'école.**

- **Annulation d'inscription :**

Les frais d'inscription et de réinscription ne sont pas remboursables, de même que les frais de scolarité d'un mois entamé.

L'annulation d'inscription doit se faire suite à une demande des parents ou par un écrit envoyé à l'administration de l'école.

Pièces à fournir pour le dossier d'Inscription

- **Préinscription :**

- Un extrait d'acte de naissance ou copie du livret de famille (en arabe ou en français)
- Les bulletins de notes originaux pour les élèves de l'école primaire et du collège
- Un certificat de scolarité

- **Inscription :**

- Un certificat médical d'aptitude physique (délivré par le pédiatre)
- Une copie du carnet de vaccination
- **4** photos
- Un extrait d'acte de naissance (en arabe ou en français)
- Une attestation de réussite pour le passage au collège (niveau CE6)
- Un certificat de sortie homologué auprès de la Délégation du M.E.N.